

# Chapitre 2

## Observations sur l'état des finances de la province

### Contenu

Introduction .....	13
Indicateurs de l'état des finances de la province .....	13
Observations sur des éléments des états financiers de la province .....	22

# Observations sur l'état des finances de la province

## Introduction

2.1 En 2008, les comptes publics de la province présentent pour la première fois des « Indicateurs de la santé financière ». De plus, la discussion sous « Résultats pour l'exercice » et sous « Analyse des principaux écarts » est beaucoup plus étoffée que dans les comptes publics des exercices antérieurs. C'est une initiative heureuse.

## Indicateurs de l'état des finances de la province

2.2 Quoi qu'il en soit, nous avons inclus encore une fois cette année des graphiques pour montrer les tendances relatives à la santé financière de la province pour les neuf derniers exercices. Il s'agit des mêmes graphiques que ceux présentés dans notre rapport de 2007, à l'exception du graphique sur le risque de change. Nous n'avons pas inclus ce graphique, car le risque pour 2008 et pour les trois exercices précédents semble relativement faible. Ces graphiques sont semblables à ceux des comptes publics, sauf qu'ils couvrent une période plus longue (neuf ans plutôt que cinq) et comprennent un graphique illustrant la variation de la dette nette et du PIB (pièce 2.2) qui ne figure pas dans les comptes publics. Ce graphique présente un résultat défavorable pour 2008. Le maintien de ces graphiques dans notre rapport dépendra de l'information future qui sera présentée dans les comptes publics.

## Contexte

2.3 Dans un rapport de recherche publié par l'Institut Canadien des Comptables Agréés en 1997, l'état des finances d'un gouvernement est défini comme « l'état de sa santé financière, mesurée en termes de viabilité, de souplesse et de vulnérabilité, compte tenu de l'environnement économique et financier global dans lequel il exerce ses activités ». <sup>1</sup> L'ICCA continue à endosser ce rapport.

---

1. *Indicateurs de l'état des finances des gouvernements*, 1997, publié par l'Institut Canadien des Comptables Agréés.

## Étendue

**2.4** La présente section a pour objet de présenter aux lecteurs des informations utiles au sujet de l'état des finances de la province sur la base du rapport de recherche de l'ICCA.

**2.5** Bien que de nombreux indicateurs potentiels de viabilité, de vulnérabilité et de souplesse aient été envisagés dans la préparation du rapport de recherche, seulement 10 indicateurs ont été retenus comme étant pertinents, nécessaires, mesurables et clairs pour les utilisateurs de l'information financière du gouvernement. Parmi ces indicateurs, notre bureau en a retenu cinq qui, à notre avis, peuvent être considérés comme utiles dans le contexte du gouvernement du Nouveau-Brunswick. Au fil des ans, nous avons porté notre attention sur six indicateurs de façon à présenter aux lecteurs des analyses cohérentes. Cependant, comme il est mentionné précédemment, nous sommes d'avis que l'indicateur ayant trait à la dette en devises étrangères n'est plus pertinent. Les cinq autres indicateurs sont les suivants :

<i>Viabilité</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Dette nette en pourcentage du PIB</i></li> <li>• <i>Variation de la dette nette et du PIB</i></li> </ul>
<i>Souplesse</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Recettes de provenance interne en pourcentage du PIB</i></li> <li>• <i>Coût du service de la dette publique en pourcentage des recettes totales</i></li> </ul>
<i>Vulnérabilité</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Transferts du gouvernement fédéral en tant que pourcentage des recettes totales</i></li> </ul>

## Résultats financiers utilisés dans les analyses

**2.6** Dans la présente section, nos analyses sont fondées sur les états financiers de l'exercice courant tels qu'ils sont présentés dans les comptes publics. Ces états financiers rapportent pour l'exercice un excédent de 86,7 millions de dollars et une augmentation de la dette nette de 367,8 millions de dollars. Les chiffres d'exercices antérieurs utilisés dans nos analyses peuvent comprendre des chiffres retraités obtenus du Bureau du contrôleur.

## Résumé des résultats

**2.7 De façon générale, les indicateurs des neuf derniers exercices montrent que l'état des finances du Nouveau-Brunswick s'est amélioré ou est demeuré relativement stable pour ce qui est de la viabilité, de la souplesse et de la vulnérabilité.**

## Viabilité

**2.8** La viabilité est la mesure dans laquelle l'état des finances d'un gouvernement lui permet de maintenir ses programmes existants et de s'acquitter de ses obligations actuelles envers ses créanciers, sans accroître le fardeau que la dette fait peser sur l'économie.<sup>1</sup>

**2.9** Le public a maintenant bien compris que l'augmentation du coût du service de la dette publique peut avoir des répercussions directes sur la quantité et la qualité des programmes et services qui lui sont offerts. En conséquence, de nombreuses provinces, y compris le Nouveau-Brunswick, s'efforcent de maîtriser leur dette afin d'assurer l'affectation d'un maximum de fonds aux programmes et services.

**2.10** Dans certaines circonstances, les gouvernements peuvent tolérer des hausses du fardeau de leur dette. Par exemple, lorsque les recettes augmentent, un coût plus élevé du service de la dette publique pourrait être toléré sans qu'il y ait de répercussions sur les programmes et services existants. Toutefois, la capacité de produire de telles recettes (p. ex., au moyen des taxes et impôts, des frais d'utilisation et des permis et licences) est étroitement liée à l'état de l'économie.

**2.11** Donc, toute croissance de la dette du Nouveau-Brunswick doit demeurer du même ordre que la croissance de l'économie afin que la province puisse maintenir ses programmes et services. Si la dette croît plus rapidement que l'économie, la capacité du Nouveau-Brunswick sur le plan de la viabilité diminuera. Les programmes et services offerts à la population pourraient éventuellement en souffrir.

**2.12** Le produit intérieur brut (PIB) est la valeur totale des biens et services produits dans la province durant une période donnée. Le PIB est souvent utilisé pour mesurer la croissance de l'économie.

### *Dette nette en pourcentage du PIB comme mesure de la viabilité*

**2.13** La dette nette est une mesure comptable du dépassement du passif total de la province sur ses actifs financiers. Les états financiers de 2008 montrent que la dette nette s'élève à 6 942,9 millions de dollars, soit 111,7 millions de dollars de moins qu'il y a neuf ans.

**2.14** L'économie du Nouveau-Brunswick a aussi progressé. La pièce 2.1 montre que la dette nette de la province par rapport au PIB a diminué (favorable) au cours de huit des neuf derniers exercices, ce qui montre la capacité croissante de la province de maintenir ses programmes et services existants. En 2008, la dette nette a augmenté (défavorable) en raison d'importants investissements dans les

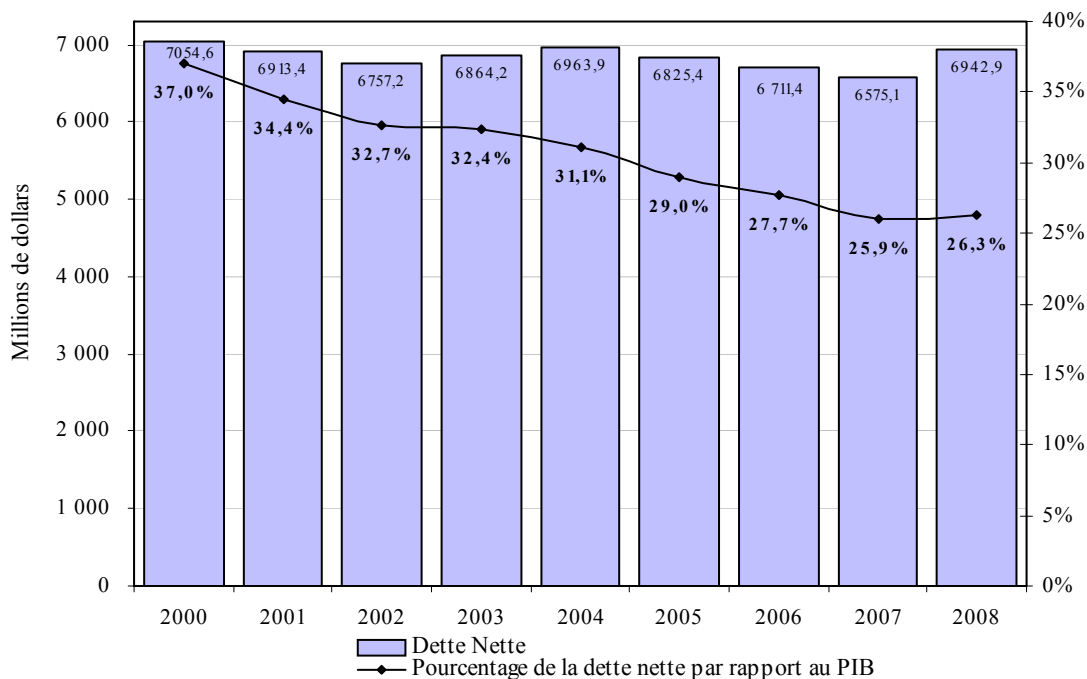
---

1. *Indicateurs de l'état des finances des gouvernements*, 1997, publié par l'Institut Canadien des Comptables Agréés.

immobilisations, surtout pour l'élargissement à quatre voies de la Transcanadienne entre Woodstock et Grand-Sault.

### Pièce 2.1

Dette nette en pourcentage du PIB<sup>1</sup> pour les neuf derniers exercices



### Variation de la dette nette et le PIB comme mesure de la viabilité

**2.15** Le gouvernement peut influencer favorablement la viabilité de deux manières : en diminuant la dette nette et en augmentant la croissance de l'économie. Même si les gouvernements ont recours à différents pouvoirs politiques, législatifs et réglementaires pour stimuler l'économie, les effets de telles mesures ne sont ni garantis, ni opportuns.

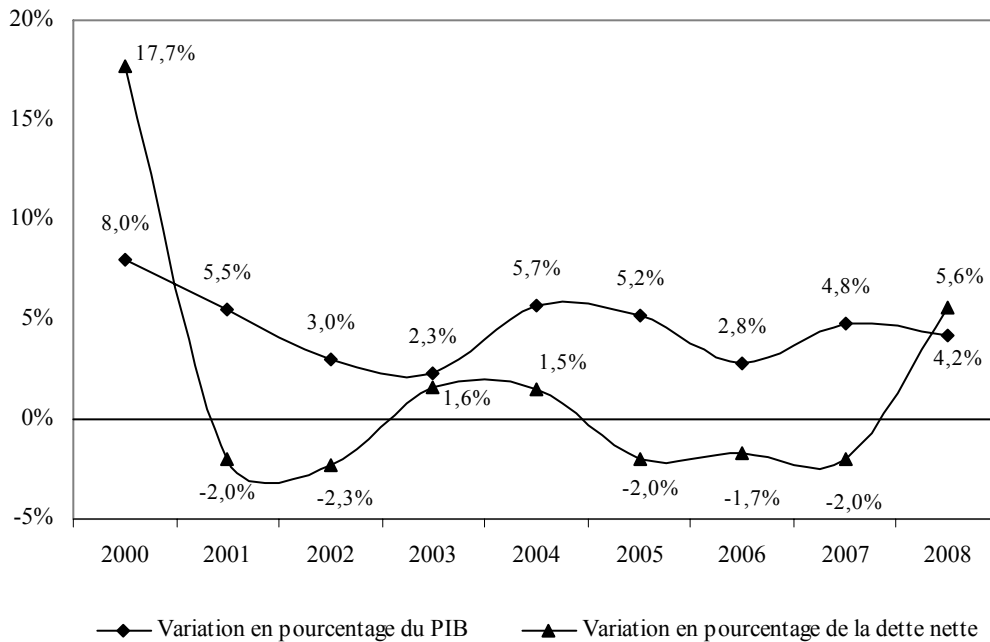
**2.16** Le taux de croissance de l'excédent ou du déficit et ses répercussions sur la dette nette peuvent être beaucoup mieux contrôlés. La pièce 2.2 montre que la province connaît une croissance économique dépassant la croissance de la dette nette (favorable) à chaque exercice depuis 2001, sauf 2008. La croissance de la dette nette a surpassé la croissance de l'économie en 2000 en raison des effets de la construction de l'autoroute entre Fredericton et Moncton et, en 2008, en raison de l'incidence de la construction de l'autoroute entre

1. Le PIB est mesuré en fonction de l'année civile. Le PIB utilisé dans nos tableaux pour chaque fin d'exercice au 31 mars est le PIB de l'année civile se terminant durant l'exercice visé.

Woodstock et Grand-Sault. D'importantes dépenses en capital peuvent donner lieu à une croissance de la dette nette qui dépasse le taux de croissance de l'économie.

### Pièce 2.2

Variation de la dette nette et le PIB<sup>1</sup> pour les neuf derniers exercices



## Souplesse

**2.17** La souplesse est la mesure dans laquelle l'état des finances d'un gouvernement lui permet d'accroître ses ressources financières, soit en augmentant ses recettes, soit en augmentant le fardeau de sa dette, de façon à faire face à ses engagements croissants.<sup>2</sup>

**2.18** Le financement des programmes et des services vient des recettes ou des emprunts durant l'exercice. Pour ce qui est de la souplesse, il est utile de connaître la mesure dans laquelle la province peut percevoir des recettes auprès des sources actuelles et des sources potentielles si de nouveaux engagements surviennent.

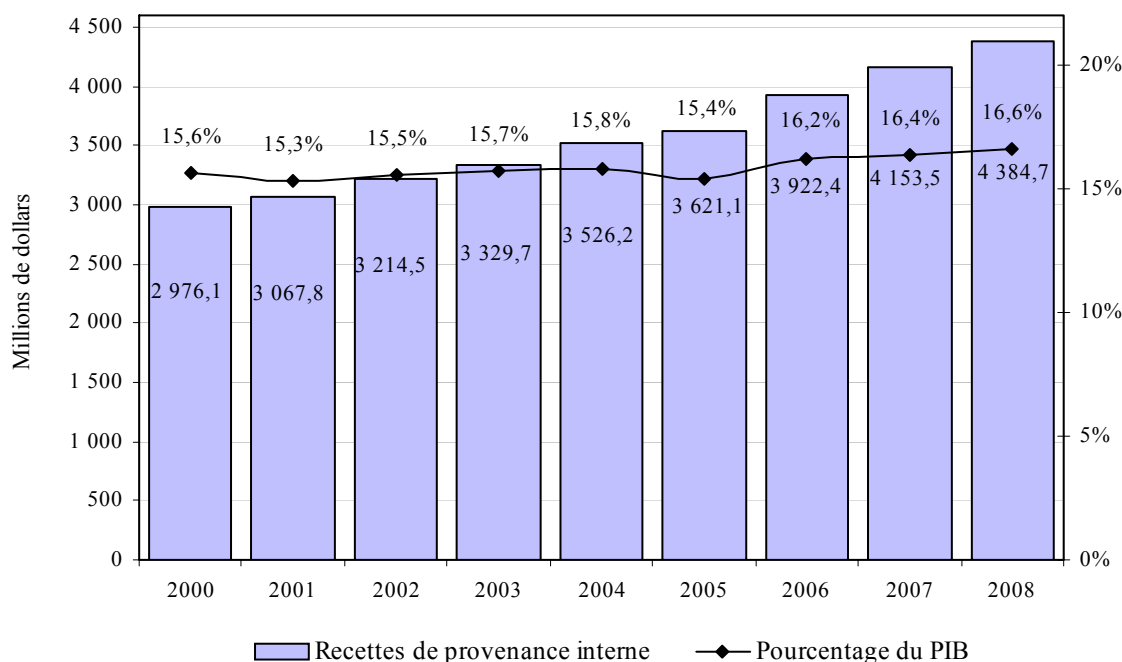
1. Le PIB est mesuré en fonction de l'année civile. Le PIB utilisé dans nos tableaux pour chaque fin d'exercice au 31 mars est le PIB de l'année civile se terminant durant l'exercice visé.
2. Indicateurs de l'état des finances des gouvernements, 1997, publié par l'Institut Canadien des Comptables Agréés.

**Recettes de provenance interne en pourcentage du PIB comme mesure de la souplesse**

**2.19** On pourrait présumer qu'il est impossible de trouver des fonds additionnels pour de nouveaux programmes ou services à même les sources actuelles de recettes. Une solution de rechange raisonnable serait d'obtenir des recettes de nouvelles sources provinciales. Toutefois, il y a une limite aux fonds que la province peut puiser dans l'économie du Nouveau-Brunswick avant que l'économie ne commence à chanceler. Bien que la capacité exacte de l'économie d'assumer un tel fardeau ne soit pas connue, on peut tout de même déterminer la croissance ou la diminution relative durant une période donnée.

**Pièce 2.3**

*Recettes de provenance interne en pourcentage du PIB<sup>1</sup> pour les neuf derniers exercices*



**2.20** La pièce 2.3 montre la mesure dans laquelle la province a puisé des fonds à même l'économie provinciale sous forme de taxes et impôts, de frais d'utilisation et de licences et permis au cours des neuf derniers exercices. La pièce montre que les sommes puisées par le gouvernement provincial dans l'économie du Nouveau-Brunswick en pourcentage du PIB sont restées relativement stables durant les six

1. Le PIB est mesuré en fonction de l'année civile. Le PIB utilisé dans nos tableaux pour chaque fin d'exercice au 31 mars est le PIB de l'année civile se terminant durant l'exercice visé.

***Coût du service de la dette publique en tant que pourcentage du total des recettes (part des intérêts) comme mesure de la souplesse***

premiers exercices de la période de neuf ans, mais elles ont augmenté en 2006, en 2007 et en 2008.

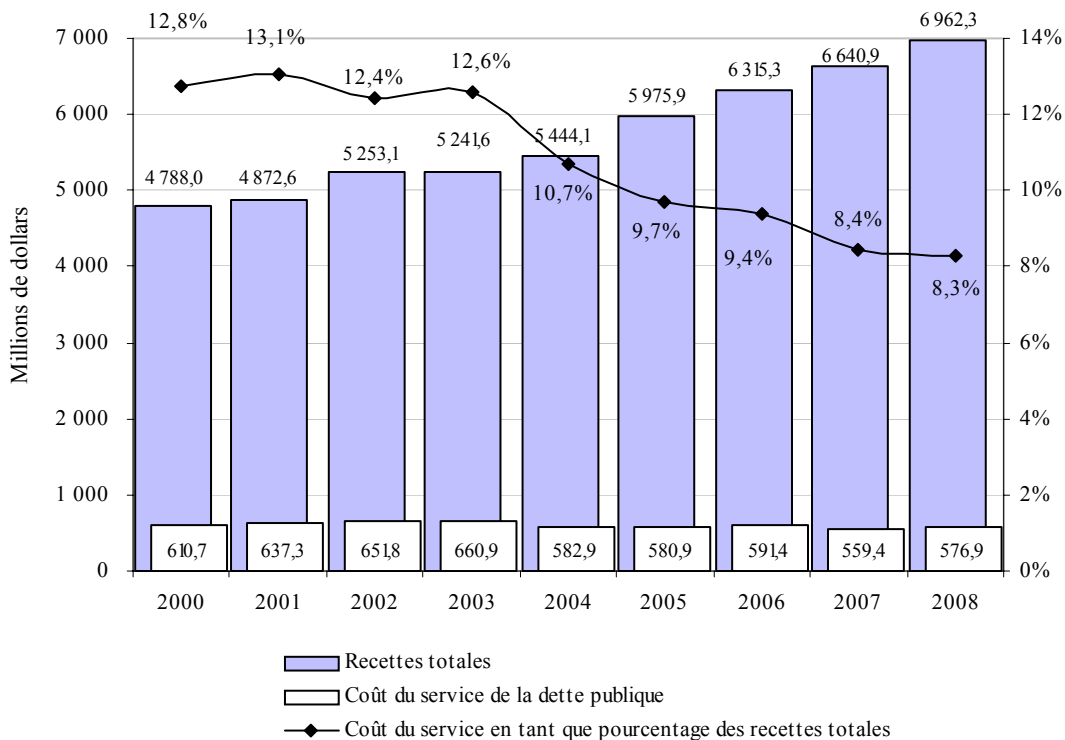
**2.21** L'un des facteurs les plus connus qui influent sur la souplesse des gouvernements est le coût du service de la dette publique.

**2.22** Le coût du service de la dette publique est surtout composé des intérêts sur la dette consolidée de la province. Il comprend aussi le change payé sur les intérêts et les obligations qui arrivent à échéance pendant l'exercice, l'amortissement des gains et pertes de change, ainsi que l'amortissement des escomptes et des primes engagées sur l'émission de la dette provinciale. Il ne comprend pas les remboursements de capital sur la dette consolidée de la province.

**2.23** La pièce 2.4 montre les coûts du service de la dette comparativement aux recettes provinciales totales pour les neuf derniers exercices.

**Pièce 2.4**

*Coût du service de la dette publique en tant que pourcentage du total des recettes pour les neuf derniers exercices*



**2.24** Cette pièce montre que le coût du service de la dette publique a augmenté de 17,5 millions de dollars en 2008 comparativement à 2007



pour atteindre 576,9 millions de dollars. Elle montre aussi que la province a diminué le pourcentage global d'accaparement des recettes par les intérêts, qui est passé de 12,8 % en 2000 à son niveau actuel de 8,3 %. Il s'agit d'une baisse importante, surtout attribuable à l'appréciation du dollar canadien par rapport à la devise américaine, ainsi qu'à une baisse générale des taux d'intérêt. La pièce montre que, en termes de pourcentage, la province dispose aujourd'hui d'une plus grande part de ses recettes totales pour satisfaire à ses besoins actuels qu'il y a neuf ans.

## Vulnérabilité

**2.25** La vulnérabilité est la mesure dans laquelle l'état des finances d'un gouvernement le rend dépendant de sources de financement, nationales ou internationales, sur lesquelles il n'exerce pas d'influence.<sup>1</sup>

**2.26** Le financement des programmes et des services ne peut venir que de deux sources : les recettes et les emprunts.

### *Transferts du gouvernement fédéral en tant que pourcentage des recettes totales comme mesure de la vulnérabilité*

**2.27** En 2008, les transferts fédéraux ont représenté 37 % des recettes totales de la province. C'est un élément important, car les recettes de sources fédérales ne sont pas considérées comme des recettes sur lesquelles on peut exercer un contrôle comme on peut le faire sur les recettes produites par la province.

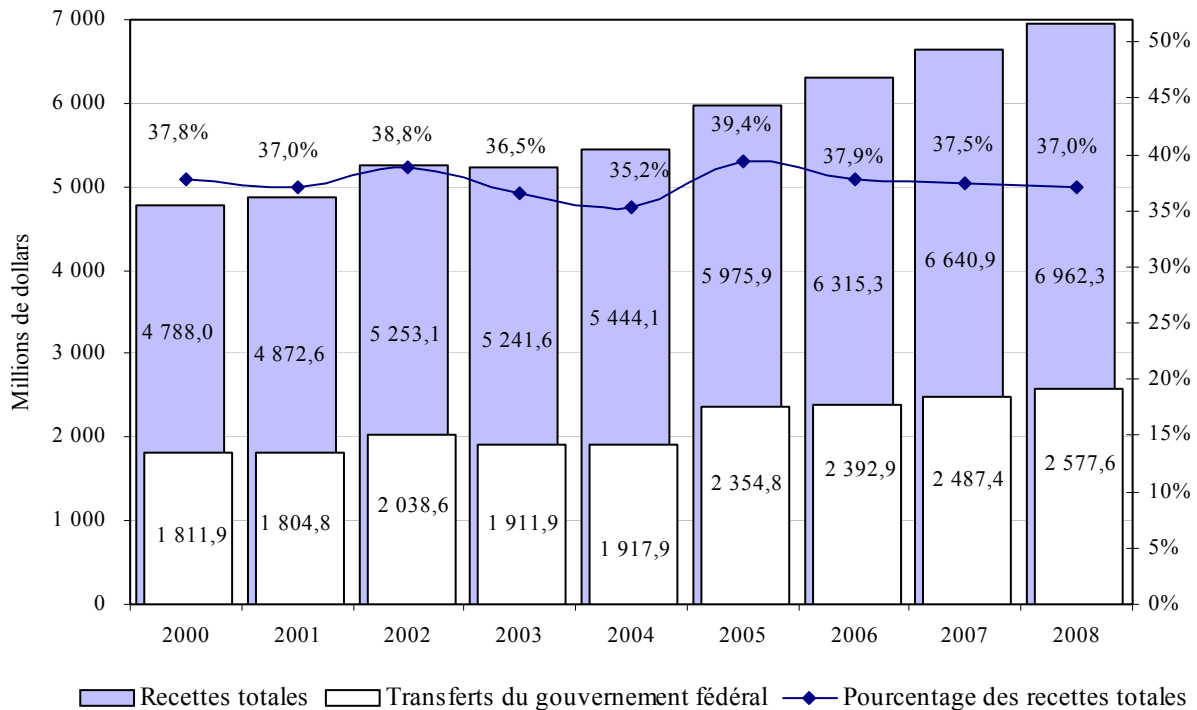
**2.28** Les recettes de provenance interne peuvent être mieux contrôlées, car le gouvernement peut agir directement sur les sommes produites en ayant recours à des mesures législatives en matière de fiscalité et en mettant en œuvre ou en modifiant les taux des frais d'utilisation et des permis et licences. Les transferts fédéraux sont soumis à des variables fort différentes, dont peu sont du ressort du gouvernement provincial. Les décisions fédérales en matière de politique financière, qui déterminent le montant et le moment des futurs transferts, peuvent avoir des répercussions importantes pour les gouvernements provinciaux.

---

1. *Indicateurs de l'état des finances des gouvernements*, 1997, publié par l'Institut Canadien des Comptables Agréés.

## Pièce 2.5

Transferts fédéraux en pourcentage des recettes totales pour les neuf derniers exercices



**2.29** Si la dépendance du Nouveau-Brunswick à l'égard des transferts fédéraux s'accroît, sa vulnérabilité à l'égard de variables sur lesquelles il n'exerce pas d'influence s'accroît aussi. La pièce 2.5 montre la dépendance de la province à l'égard des transferts fédéraux au cours des neuf derniers exercices. La pièce montre que la tendance a été relativement stable au cours des neuf derniers exercices. Pour permettre les comparaisons, les recettes de 2000 à 2007 ont été retraitées pour tenir compte des conventions comptables en vigueur.

### Résumé

**2.30** De façon générale, pour les neuf derniers exercices, les indicateurs de viabilité, de souplesse et de vulnérabilité montrent que l'état des finances du gouvernement du Nouveau-Brunswick s'est amélioré ou est demeuré relativement stable.

**2.31** La pièce qui suit résume les indicateurs financiers et leur incidence sur l'état des finances de la province.

## Pièce 2.6

## Résumé des indicateurs financiers

Indicateur financier	2008	Incidence sur l'état des finances de la province	
		Tendance - 2 ans	Tendance - 9 ans
<i>Viabilité</i>			
Dette nette en pourcentage du PIB	26,3%	pas de changement important	favorable
Variation de la dette nette et le PIB	5,6%/4,2%	défavorable	favorable
<i>Souplesse</i>			
Recettes de provenance interne en pourcentage du PIB	16,6%	pas de changement important	pas de changement important
Coût du service de la dette publique en pourcentage des recettes totales	8,3%	favorable	favorable
<i>Vulnérabilité</i>			
Transferts fédéraux en pourcentage des recettes totales	37,0%	pas de changement important	pas de changement important

## Observations sur des éléments des états financiers de la province

**2.32** Dans cette partie, nous examinons divers éléments des états financiers de la province pour l'exercice terminé le 31 mars 2008. Ces éléments sont répartis dans trois catégories :

- le bilan,
- les éléments communiqués dans les notes,
- l'état des résultats

**2.33** Nous visons par cette information à aider les députés de l'Assemblée législative à comprendre l'information contenue dans les états financiers de la province et à formuler des questions au sujet de ces états financiers.

## Le bilan

**2.34** Nous avons analysé les éléments suivants du bilan de la province :

- Encaisse moins emprunts à court terme
- Comptes débiteurs et avances
- Taxes et impôts à recevoir
- Prêts
- Comptes créditeurs et charges constatées
- Provision pour pertes
- Toutes les provisions

- Obligations en vertu de contrats de location-acquisition
- Dette (excédent) au titre des régimes de retraite
- Dette consolidée aux fins provinciales
- Immobilisations corporelles
- Dette nette

### **Encaisse moins emprunts à court terme**

**2.35** Le tableau suivant montre la variation des emprunts à court terme de la province pour les neuf derniers exercices.

**2.36** Le tableau suivant montre que la situation de caisse de la province peut fluctuer d'un exercice à l'autre et que, même si elle signale un excédent, la situation de caisse de la province peut être négative, comme en 2008.

	(millions \$)								
	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000
Encaisse moins emprunt à court terme (emprunt à court terme moins encaisse)	(283,0)	249,2	56,0	148,3	9,8	(26,8)	(352,3)	(484,8)	(455,5)

### **Comptes débiteurs et avances**

**2.37** Le tableau qui suit ventile les comptes débiteurs et les avances de la province.

	(millions \$)								
	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000
Comptes débiteurs généraux	207,4	185,4	168,6	153,5	231,2	200,1	197,8	174,8	156,7
Débiteurs du gouvernement fédéral	204,9	169,7	164,0	141,6	132,3	121,5	122,8	119,5	106,9
Paiements pour garanties d'emprunt	75,3	45,8	50,1	52,4	32,0	32,7	26,8	21,6	15,9
Autres débiteurs					7,2	7,3	9,8	10,6	12,3
Avances	23,1	33,6	62,0	67,5					
Total partiel	510,7	434,5	444,7	415,0	402,7	361,6	357,2	326,5	291,8
Intérêts à recevoir	45,5	37,1	33,4	26,3	30,8	30,3	25,6	24,1	27,1
Total partiel	556,2	471,6	478,1	441,3	433,5	391,9	382,8	350,6	318,9
Entités consolidées	47,9	51,2	48,3	43,3	42,8	47,4	n.d.	n.d.	n.d.
Total	604,1	522,8	526,4	484,6	476,3	439,3	382,8	350,6	318,9
Provision pour créances douteuses	201,2	155,7	140,7	132,9	118,5	113,3	97,7	87,4	77,5
Comptes débiteurs et avances	402,9	367,1	385,7	351,7	357,8	326,0	285,1	263,2	241,4

**2.38** Ces débiteurs ne nécessitent pas tous une gestion active de la part du gouvernement provincial pour assurer leur perception, par exemple les comptes débiteurs du gouvernement fédéral, les comptes

débiteurs provenant des entités consolidées qui s'occupent elles-mêmes de leur perception ou les avances de subventions. Le tableau qui suit calcule la valeur des comptes et des intérêts payables à la province qui nécessiteraient une gestion active pour assurer leur perception et compare cette valeur à la valeur des comptes dont le recouvrement est considéré comme douteux.

	(millions \$)								
	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000
Total avant la provision	604,1	522,8	526,4	484,6	476,3	439,3	382,8	350,6	318,9
Débiteurs du gouvernement fédéral	204,9	169,7	164,0	141,6	132,3	121,5	122,8	119,5	106,9
Entités consolidées	47,9	51,2	48,3	43,3	42,8	47,4	n.d.	n.d.	n.d.
Avances de subventions	12,7	21,9	51,5	55,2					
Montant net	338,6	280,0	262,6	244,5	301,2	270,4	260,0	231,1	212,0
Provision pour créances douteuses	201,2	155,7	140,7	132,9	118,5	113,3	97,7	87,4	77,5
Pourcentage de la provision	59,4%	55,6%	53,6%	54,4%	39,3%	41,9%	37,6%	37,8%	36,6%

**2.39** Pour l'exercice terminé le 31 mars 2008 :

- la province fait état d'une somme de 604,1 millions de dollars pour l'élément comptes débiteurs et avances, soit environ 16 % de plus que le solde du 31 mars 2007;
- sur la somme de 604,1 millions de dollars, 47,9 millions étaient recevables et gérés par les entités consolidées;
- le gouvernement fédéral devait 204,9 millions de dollars, et la perception de cette somme n'est pas en doute;
- des avances de 12,7 millions de dollars sur des subventions de fonctionnement ont été consenties pour avril 2008;
- il reste donc des débiteurs d'une valeur de 338,6 millions de dollars que la province doit gérer activement pour assurer leur perception;
- le recouvrement de 59,4 % de ces montants, soit 201,2 millions de dollars, est considéré comme douteux.

**2.40** Pour l'exercice terminé le 31 mars 2000, le pourcentage de créances douteuses s'élevait à 36,6 %.

**2.41** Voici quelques autres chiffres dans les comptes débiteurs et avances qui soulèvent des questions :

- Le montant des débiteurs au titre des paiements pour garanties d'emprunt a augmenté, passant de 15,9 millions de dollars au 31 mars 2000 à 75,3 millions de dollars au 31 mars 2008.
- Normalement, les sommes dues par le gouvernement du Canada ne devraient pas exiger une gestion active, comme il est mentionné précédemment. Cependant, les sommes à recevoir du

gouvernement fédéral en vertu du programme des langues officielles se chiffraient à 6,6 millions de dollars au 31 mars 2000 et à 55,5 millions de dollars au 31 mars 2008. On peut se demander si ces fonds sont reçus en temps opportun. Les sommes à recevoir du gouvernement fédéral en vertu du programme des langues officielles font l'objet d'observations plus détaillées au chapitre cinq du présent rapport.

- Les débiteurs des entités consolidées sont compris dans les chiffres sur les débiteurs depuis le début de l'exercice terminé le 31 mars 2003, mais aucune information n'est fournie sur le montant brut des comptes débiteurs ou le niveau de créances douteuses des entités consolidées.

**2.42** Cette analyse montre qu'il est nécessaire d'améliorer la gestion des comptes débiteurs généraux de la province. Une provision pour créances douteuses de 59,4 %, taux qui est à la hausse, d'importants paiements pour garanties d'emprunt et des questions au sujet de la rapidité des recouvrements sont tous des exemples qui suggèrent des possibilités d'amélioration.

### Taxes et impôts à recevoir

**2.43** Le tableau qui suit ventile les taxes et impôts à recevoir par la province.

	(millions \$)								
	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000
Taxe sur l'essence et les carburants	19,6	22,8	20,7	26,0	21,9	20,0	17,2	21,5	14,6
métalliques	0,1	112,5	--	--	--	--	--	--	--
Impôts fonciers	855,1	791,4	411,0	395,3	384,0	374,3	359,9	342,4	323,8
Redevances forestières et droits de coupe	5,1	22,0	24,3	21,8	28,0	18,2	18,4	22,7	19,1
Taxe de vente	60,5	87,0	87,9	32,7	107,7	85,4	68,9	68,9	69,5
Taxe sur le tabac	8,5	8,4	8,5	10,2	11,3	9,0	7,4	5,3	4,4
Autres	5,3	2,5	2,5	2,9	0,3	0,1	0,1	0,1	0,2
<b>Total partiel</b>	<b>954,2</b>	<b>1 046,6</b>	<b>554,9</b>	<b>488,9</b>	<b>553,2</b>	<b>507,0</b>	<b>471,9</b>	<b>460,9</b>	<b>431,6</b>
Provision pour créances douteuses	55,1	77,0	85,4	80,7	86,6	89,5	89,5	84,5	83,9
<b>Total</b>	<b>899,1</b>	<b>969,6</b>	<b>469,5</b>	<b>408,2</b>	<b>466,6</b>	<b>417,5</b>	<b>382,4</b>	<b>376,4</b>	<b>347,7</b>

**2.44** Pour analyser les taxes et impôts à recevoir, nous avons comparé le solde impayé des débiteurs en fin d'exercice aux recettes fiscales pour l'exercice de certains types de taxe et d'impôt. Notons que les montants d'impôts fonciers ont été ajustés en 2008 pour comprendre la fraction municipale des débiteurs, et le montant de 2007

a été retraité aux fins de comparaison. Cependant, les montants préalables à 2007 ne comprennent pas la fraction municipale.

Recettes fiscales	(millions \$)								
	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000
Taxe sur l'essence et les carburants	198,1	215,2	232,1	239,7	234,9	222,1	184,3	186,5	185,5
Impôts fonciers	352,3	345,6	335,2	328,3	298,2	295,0	288,6	274,7	258,1
Redevances – Forêts	45,8	58,8	56,9	60,2	62,9	53,1	54,6	58,3	54,5
Taxe sur le tabac	79,9	81,9	90,5	96,5	101,4	91,9	69,7	49,8	47,8
Taxe sur les minéraux métalliques	119,7	120,2	10,5	2,8	2,2	5,7	2,3	3,3	3,9

**2.45** Le tableau qui suit montre le ratio des taxes et impôts impayés relativement aux recettes fiscales applicables pour l'exercice.

	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000
Taxe sur l'essence et les carburants	9,9%	10,6%	8,9%	10,8%	9,3%	9,0%	9,3%	11,5%	7,9%
Impôts fonciers	242,7%	229,0%	122,6%	120,4%	128,8%	126,9%	124,7%	124,6%	125,5%
Redevances – Forêts	11,1%	37,4%	42,7%	36,2%	44,5%	34,3%	33,7%	38,9%	35,0%
Taxe sur le tabac	10,6%	10,3%	9,4%	10,6%	11,1%	9,8%	10,6%	10,6%	9,2%
Taxe sur les minéraux métalliques	0,1%	93,6%							

**2.46** Quelques observations :

- Comme les relevés d'impôt foncier pour l'année civile sont envoyés avant le 31 mars mais qu'ils ne sont exigibles qu'après le 31 mars, les états financiers font toujours état d'un important solde d'impôts fonciers à recevoir. De plus, comme la province assume le risque de perception de la fraction municipale des impôts fonciers, elle a aussi comptabilisé les sommes à recevoir des municipalités, qui sont compensées par un créancier au lieu de recettes aux municipalités. Il est donc difficile d'évaluer la situation en matière de perception des impôts fonciers.
- En supposant que les taxes sur l'essence et le tabac soient exigibles tous les mois, on peut raisonnablement supposer qu'environ 1/12e des recettes de l'exercice provenant de ces taxes est impayé en fin d'exercice, ce qui représenterait 8,3 %.
- La taxe sur les minéraux métalliques est devenue une importante source de recettes depuis deux ans en raison des augmentations de prix du zinc. Au 31 mars, la totalité de la taxe sur les minéraux métalliques avait été perçue.

**2.47** Étant donné les dates des relevés et des paiements des impôts fonciers, il est difficile d'évaluer le pourcentage global de créances douteuses dans la catégorie des taxes et impôts à recevoir.

	(millions \$)								
	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000
Taxes et impôts à recevoir	954,2	1 046,6	554,9	488,9	553,2	507,0	471,9	460,9	431,6
Provision pour créances douteuses	55,1	77,0	85,4	80,7	86,6	89,5	89,5	84,5	83,9
Pourcentage	5,8%	7,4%	15,4%	16,5%	15,7%	17,7%	19,0%	18,3%	19,4%

**2.48** Si nous ajustons les chiffres pour prendre en compte les dates des relevés et des paiements des impôts fonciers, les pourcentages de créances douteuses seraient passablement plus élevés.

### Prêts

**2.49** Le tableau qui suit ventile les prêts en cours remboursables à la province.

	(millions \$)								
	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000
Entreprises Nouveau-Brunswick	218,9	196,1	200,2	206,7	201,8	239,0	228,0	224,2	215,8
Éducation et/ou Formation et Développement de l'emploi	336,4	296,0	258,3	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Agence d'efficacité et de conservation énergétiques du Nouveau-Brunswick	3,6	2,3	0,2	-	-	-	-	-	-
Environnement et/ou Gouvernements locaux	7,7	9,9	0,7	0,6	0,6	0,6	0,7	0,7	0,7
Conseil exécutif	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0
Développement social	34,0	34,8	34,5	33,6	32,7	31,8	30,9	31,3	24,9
Finances	-	-	1,0	1,6	1,6	1,9	1,7	1,9	2,3
Sécurité publique	10,0	10,2	10,4	10,7	10,9	11,2	11,4	11,6	12,2
Société de développement régional	11,4	7,3	3,6	5,3	3,8	3,6	3,2	3,2	3,0
Approvisionnement et Services	-	-	-	-	-	-	-	0,5	0,5
Total partiel	626,0	560,6	512,9	262,7	255,6	292,3	280,1	277,6	263,6
Provision pour créances douteuses	229,3	207,2	192,9	142,6	129,3	143,9	133,7	124,7	122,3
Total	396,7	353,4	320,0	120,1	126,3	148,4	146,4	152,9	141,3

**2.50** Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2006, la responsabilité des prêts aux étudiants a été dévolue à la province. Depuis le 31 mars 2006, les prêts aux étudiants en cours ont augmenté de plus de 30 %. Nous considérons cette augmentation comme alarmante; nous comprenons toutefois que des mécanismes seront bientôt en place pour permettre une meilleure gestion des prêts aux étudiants en souffrance. Les remboursements devraient donc augmenter, et le solde des prêts impayés pourrait ne pas connaître un taux de croissance aussi rapide dans l'avenir. Nous continuerons à surveiller étroitement le solde de ces prêts. Le tableau suivant analyse les soldes des prêts des trois derniers exercices et présente une estimation des soldes de 2009 établie à partir des chiffres du Budget principal.



	(millions \$)			
	Budget 2009	2008	2007	2006
Solde d'ouverture	336,4	296,0	258,3	0,0
Avances - prêts aux étudiants	70,5	64,5	61,7	270,1
Remboursements	27,9	26,3	20,2	10,1
Autres	-	2,2	(3,8)	(1,7)
Solde de clôture	379,0	336,4	296,0	258,3

**2.51** L'augmentation du solde des prêts de la Société de développement régional est attribuable à un prêt de 4 millions de dollars consenti à l'Office de stabilisation de la Fédération des caisses populaires acadiennes au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2008.

**2.52** Certains des prêts en cours ne sont pas recouvrables et devraient être radiés. Par exemple, le prêt du Conseil exécutif à la Fondation du quotidien francophone est assorti d'une provision pour pertes de 100 %, et sa structure est essentiellement celle d'une subvention. Les prêts de 9,5 millions de dollars pour les jugements inexécutés inscrits pour Sécurité publique sont d'anciens prêts dont la provision pour pertes est de 100 %. Ces deux éléments totalisent 13,5 millions de dollars, somme que la province sait qu'elle ne recouvrera pas et qui devrait être radiée.

**2.53** Le pourcentage de prêts dont le remboursement est douteux est le suivant :

	(millions \$)									
	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000	
Prêts	626,0	560,6	512,9	262,7	255,6	292,3	280,1	277,6	263,6	
Provision pour créances douteuses	229,3	207,2	192,9	142,6	129,3	143,9	133,7	124,7	122,3	
Pourcentage	36,6%	37,0%	37,6%	54,3%	50,6%	49,2%	47,7%	44,9%	46,4%	

**2.54** La réduction du pourcentage en 2006 s'explique par l'ajout du programme des prêts aux étudiants au portefeuille de prêts de la province; ce pourcentage est stable depuis trois ans.

**2.55** Voici un historique du pourcentage de la provision pour certaines catégories de prêts :

	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000
<i>Loi sur l'aménagement agricole</i>	68,2%	69,0%	72,4%	73,2%	71,0%	69,0%	66,3%	48,0%	37,5%
<i>Loi sur le développement économique</i>	62,1%	64,9%	65,1%	56,8%	46,0%	45,0%	41,7%	37,2%	30,5%
<i>Loi sur le développement des pêches</i>	71,8%	71,9%	73,8%	71,6%	76,8%	74,3%	74,3%	77,9%	82,2%
Gestion provinciale Ltée	75,6%	80,6%	73,3%	44,6%	34,3%	30,9%	25,9%	18,8%	32,5%
Prêts aux étudiants	19,4%	18,6%	15,9%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Prêts aux gouvernements locaux	5,2%	3,0%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
La Fondation du quotidien francophone	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
<i>Loi sur l'habitation au Nouveau-Brunswick</i>	14,1%	6,9%	7,0%	6,3%	7,6%	7,9%	8,1%	9,2%	10,8%
Accords MEIR	n.d.	n.d.	n.d.	0,0%	54,5%	42,9%	35,3%	31,6%	26,1%
Jugements inexécutés	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

**2.56** Les quatre plus grandes catégories de prêts, qui représentent 93,8 % de l'ensemble des prêts et avances impayés au 31 mars 2008, sont les suivantes :

- Prêts aux étudiants 53,7 %
- Prêts en vertu de la Loi sur le développement économique 28,2 %
- Prêts en vertu de la Loi sur le développement des pêches 6,4 %
- Prêts en vertu de la Loi sur l'habitation au Nouveau-Brunswick 5,4 %

### **Comptes créditeurs et charges constatées**

**2.57** Le tableau qui suit fournit un historique du solde des comptes créditeurs et des charges constatées pour les neuf derniers exercices.

	(millions \$)								
	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000
Comptes créditeurs	446,3	446,8	417,4	388,2	372,4	300,5	375,6	255,0	275,9
Montants dus au Canada	207,4	228,9	249,9	211,4	186,2	34,8	10,3	9,5	16,2
Intérêts courus	214,7	227,0	236,8	244,2	231,0	229,5	164,2	164,3	166,5
Avantages des employés	640,8	609,2	599,6	575,4	542,2	419,5	404,1	403,9	352,5
Autres	487,5	440,0	137,6	201,1	148,5	268,1	182,7	210,4	219,0
	1 996,7	1 951,9	1 641,3	1 620,3	1 480,3	1 252,4	1 136,9	1 043,1	1 030,1

**2.58** L'élément le plus important du compte des montants dus au Canada a trait aux paiements versés en trop par le Canada à la province au titre des transferts fédéraux. De la somme due en 2008, environ 166,7 millions de dollars sur 207,4 millions de dollars ont trait aux paiements en trop versés par le Canada au titre de la péréquation. Voilà qui montre que les paiements en provenance d'Ottawa qui sont fondés sur des estimations peuvent changer considérablement une fois que les montants estimatifs deviennent définitifs.

**2.59** Il y a lieu de noter que l'importante augmentation constatée sous Autres en 2007 et en 2008 a trait à l'inscription d'une somme à verser aux municipalités pour compenser la fraction municipale des impôts fonciers à recevoir. Les montants des exercices antérieurs à 2007 ne sont pas retraités.

**2.60** Deux des éléments des charges constatées au titre des avantages des employés sont :

	(millions \$)								
	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000
Responsabilité relative aux travailleurs accidentés	126,8	105,8	103,3	95,7	89,6	83,2	68,9	55,7	42,3
Indemnité de retraite	307,7	303,1	289,4	272,3	264,0	247,6	232,4	230,7	224,9

**2.61** La différence dans la croissance de ces deux charges constatées est évidente. La responsabilité relative aux travailleurs accidentés a augmenté de 199,8 % au cours d'une période de huit ans, tandis que l'obligation constatée au titre des indemnités de retraite a augmenté de 36,8 %. Même si les deux responsabilités ont trait à la population active de la province, l'une augmente rapidement, tandis que l'autre a un rythme de croissance plus lent.

### Provision pour pertes

**2.62** Le tableau qui suit fournit un historique du solde des provisions pour pertes au cours des neuf derniers exercices.

	(millions \$)								
	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000
Provisions pour pertes	103,1	95,8	84,0	83,3	104,2	74,2	68,7	30,9	16,2

**2.63** Au 31 mars 2008, cette provision atteignait un solde six fois plus élevé qu'au 31 mars 2000. La provision touche les éléments suivants :

	(millions \$)								
	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000
Entreprises Nouveau-Brunswick	43,7	68,8	60,5	36,2	40,0	19,9	19,1	12,2	14,7
Éducation	-	-	-	30,7	35,1	30,1	25,4	18,5	1,3
Autres	36,0	0,2	0,2	0,2	0,7	0,2	0,2	0,2	0,2
Appels au titre de l'impôt foncier	23,4	26,8	23,3	16,2	28,4	24,0	24,0	-	-

**2.64** Le tableau montre que le solde du 31 mars 2005 pour le ministère de l'Éducation a disparu à la suite du changement dans la méthode pour consentir des prêts aux étudiants, qui ne sont plus des garanties mais des prêts directs. La provision pour pertes sur les garanties d'emprunt d'Entreprises Nouveau-Brunswick a diminué en 2008 en raison du paiement d'une garantie d'emprunt. L'augmentation au poste Autres est attribuable à une augmentation de la provision pour pertes au gouvernement central.

### Toutes les provisions

**2.65** La province a établi diverses provisions pour pertes. Si nous les prenons dans leur ensemble, nous obtenons un portrait complet des provisions :

	(millions \$)								
	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000
Provision pour pertes	103,1	95,8	84,0	83,3	104,2	74,2	68,7	30,9	16,2
Provisions pour créances douteuses (prêts et avances)	229,3	207,2	192,9	142,6	129,3	143,9	133,7	124,7	122,3
Provision pour créances douteuses (taxes et impôts à recevoir)	55,1	77,0	85,4	80,7	86,6	89,5	89,5	84,5	83,9
Provision pour créances douteuses (comptes débiteurs et intérêts à recevoir)	201,2	155,7	140,7	132,9	118,5	113,3	97,7	87,4	77,8
Total des provisions	588,7	535,7	503,0	439,5	438,6	420,9	389,6	327,5	300,2

**2.66** Ces chiffres sont préoccupants. Au 31 mars 2008, la province s'attend à perdre 588,7 millions de dollars sur les divers montants qu'elle a prêtés ou garantis. Il semble que la situation soit symptomatique d'une déficience dans la fonction de recouvrement. Il semble aussi qu'elle soit porteuse d'importantes possibilités. En effet, chaque point de pourcentage de ces créances douteuses récupéré par la province représenterait 5,9 millions de dollars.

**2.67** En 2006, nous signalions qu'il existe au moins un mécanisme peu coûteux qui a fait ses preuves dans d'autres provinces; il s'agit du service de recouvrement offert par l'Agence du revenu du Canada (ARC). En août 2007, un décret en conseil a donné la permission au ministre des Finances de conclure un protocole d'entente avec le gouvernement du Canada pour se prévaloir de ce service. À l'été 2008, un accord a été signé pour que le ministère de l'Éducation postsecondaire et du Travail envoie les prêts aux étudiants en souffrance à l'ARC aux fins de compensation. Il y aurait lieu

d'examiner bon nombre des programmes de crédit et de prêt du gouvernement provincial afin de déterminer si des changements s'imposent.

### **Obligations au titre de contrats de location-acquisition**

**2.68** Le tableau qui suit fournit un historique du solde des obligations au titre de contrats de location-acquisition pour les neuf derniers exercices.

	(millions \$)								
	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000
Contrats de location-acquisition	798,9	817,1	834,1	849,4	865,8	873,7	871,9	900,0	900,7

**2.69** Le contrat de location-acquisition le plus important est celui de l'autoroute entre Fredericton et Moncton :

	(millions \$)								
	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000
Contrat de location-acquisition pour l'autoroute Fredericton-Moncton	775,2	792,4	808,4	823,0	837,0	843,8	844,6	871,8	872,0

**2.70** Au cours des huit derniers exercices, la province a remboursé 96,8 millions de dollars du solde à payer sur le capital du contrat de location-acquisition pour l'autoroute entre Fredericton et Moncton.

### **Dettes (excédent) au titre des régimes de retraite**

**2.71** Le tableau qui suit fournit un historique du solde de la dette au titre des régimes de retraite de la province pour les neuf derniers exercices.

	(millions \$)								
	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000
Dettes (excédent) au titre des régimes de retraite	(244,7)	(126,4)	30,2	156,7	271,5	362,1	372,6	442,6	596,0

**2.72** À long terme, la dette (excédent) au titre des régimes de retraite peut être établie de façon exacte uniquement si les hypothèses utilisées pour la calculer s'appuient sur des conditions économiques et démographiques réelles. La ligne des redressements comptables dans le tableau qui suit est un baromètre qui illustre le degré auquel les hypothèses à long terme utilisées jusqu'à présent diffèrent de la situation estimative actuelle des régimes. Tandis que le tableau qui précède montre une diminution ordonnée de la dette au titre des

régimes de retraite, qui passe d'une position de déficit à une position d'excédent, la ligne des redressements comptables dans le tableau ci-dessous montre une instabilité beaucoup plus grande.

**2.73** On observe une baisse constante de l'encours de la dette au titre des régimes de retraite de 2000 à 2006, tandis qu'un excédent est signalé en 2007 et en 2008 lorsque des estimations appropriées sont utilisées aux fins comptables. La situation découle de la manière dont les régimes de retraite sont comptabilisés. Les normes comptables pour les régimes de retraite comprennent des mesures qui contribuent à éliminer une bonne part de l'instabilité sous-jacente, surtout en ce qui concerne la valeur marchande de l'actif des régimes. La dette au titre des régimes de retraite comprend en fait les éléments suivants :

	(millions \$)								
	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000
Dette estimative au titre des prestations de retraite acquises	8 289,3	7 865,5	7 324,5	6 719,6	6 380,9	5 983,7	5 603,1	5 339,0	5 138,2
Valeur marchande de l'actif des régimes de retraite	8 024,1	8 030,5	7 449,3	6 521,7	6 086,5	4 926,3	5 445,1	5 407,4	5 819,1
Total partiel	265,2	(165,0)	(124,8)	197,9	294,4	1 057,4	158,0	(68,4)	(680,9)
Redressements comptables	(509,9)	38,6	155,0	(41,2)	(22,9)	(695,3)	214,6	511,0	1 276,9
Dette (excédent) au titre des régimes de retraite	(244,7)	(126,4)	30,2	156,7	271,5	362,1	372,6	442,6	596,0

**2.74** Le tableau montre une augmentation constante des prestations accumulées estimatives acquises par les participants aux divers régimes de retraite de la province. Cependant, la valeur marchande de l'actif des régimes de retraite fluctue considérablement. Au cours des neuf exercices compris dans le tableau, l'actif des régimes a été à son plus bas le 31 mars 2003, avec une valeur de 4 926,3 millions de dollars, et à son plus haut le 31 mars 2007, avec une valeur de 8 030,5 millions de dollars.

**2.75** Le tableau fait également état de la différence entre la valeur marchande de l'actif des régimes et le passif estimatif au titre des prestations accumulées des régimes à chaque fin d'exercice. Au 31 mars 2000, la valeur marchande de l'actif a même surpassé de 680,9 millions de dollars le passif estimatif au titre des prestations acquises par les participants aux régimes. Au 31 mars 2003, la situation s'était renversée, la valeur du passif estimatif excédant l'actif des régimes de 1 057,4 millions de dollars. Au 31 mars 2006, la

situation était de nouveau renversée, la valeur marchande de l'actif surpassant le passif estimatif de 124,8 millions de dollars. Cette tendance s'est poursuivie pour l'exercice terminé le 31 mars 2007, pour lequel il est signalé que la valeur marchande de l'actif a dépassé le passif estimatif de 165,0 millions de dollars. En 2008, la situation est de nouveau renversée, le passif estimatif dépassant la valeur marchande de 265,2 millions de dollars.

**2.76** Les normes comptables visant les régimes de retraite des gouvernements permettent d'apporter des redressements qui atténuent l'incidence des changements importants dans les éléments de la dette au titre des régimes de retraite, par exemple le rendement des marchés sur l'actif. Ainsi, au 31 mars 2000, même si l'actif des régimes de retraite de la province excédait les obligations au titre des prestations estimatives de 680,9 millions de dollars, les états financiers de la province faisaient état d'une dette au titre des régimes de retraite de 596,0 millions de dollars. De même, au 31 mars 2003, la valeur des prestations accumulées estimatives des régimes excédait la valeur marchande de l'actif des régimes de 1 057,4 millions de dollars, alors que l'excédent au titre des régimes de retraite indiqué dans les états financiers de la province était de 362,1 millions de dollars. Au 31 mars 2008, les prestations accumulées estimatives dépassent la valeur marchande de 265,2 millions de dollars, alors que la dette au titre des régimes de retraite indiquée dans les états financiers de la province est de 244,7 millions de dollars.

**2.77** Les charges de retraite de 2009 pourraient aussi subir les contrecoups des mauvaises conditions du marché. La Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick a déclaré que, à la fin du mois de septembre 2008, l'actif des caisses de retraite qu'elle gère avait perdu plus de 6 % de sa valeur. L'incidence qu'une telle baisse ou des baisses similaires de valeur pourrait avoir sur les charges de retraite des régimes dans les services publics et les enseignants pour 2009 est illustrée ci-dessous.

Régimes de retraite dans les services publics et des enseignants  
Estimation des charges de retraite pour 2009

	Diminution de 5 % de l'actif	Diminution de 6 % de l'actif	Diminution de 7 % de l'actif
Charge estimative de 2009	143 \$	147 \$	153 \$
Charge de retraite de 2008	88	88	88
Augmentation des charges de retraite	55 \$	59 \$	65 \$

**2.78** La variation annuelle de la dette au titre des régimes de retraite ne s'explique pas entièrement par le rendement des marchés sur l'actif ou les redressements comptables. La province cotise également aux régimes de retraite afin d'en abaisser la dette. Le tableau qui suit compare les charges de retraite pour l'exercice avec les cotisations versées aux régimes par le gouvernement provincial.

	(millions \$)								
	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000
Charges de retraite	154,5	101,1	109,9	108,4	124,2	90,4	(0,7)	(51,1)	(9,1)
Cotisations de l'employeur	272,8	257,7	236,4	223,2	214,8	100,9	69,1	102,3	167,6
Diminution de la dette au titre des régimes de retraite	118,3	156,6	126,5	114,8	90,6	10,5	69,8	153,4	176,7

**2.79** Les charges de retraite ont augmenté de façon spectaculaire au cours des années et connu une hausse de 50 % en 2008 par rapport à 2007. Cette situation s'explique principalement par le fait que les rendements des actifs des régimes de retraite sont moindres que les estimations actuarielles établies pour les régimes les plus importants. Le gouvernement provincial a accru ses cotisations pour combler au moins une partie de l'écart. À court terme, le tableau montre que les cotisations provinciales à la hausse ne réussissent pas à compenser les rendements plus faibles que prévu.

### ***Dette consolidée aux fins provinciales***

**2.80** Le tableau qui suit fournit un historique du solde de la dette consolidée aux fins provinciales pour les neuf derniers exercices.

	(millions \$)								
	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000
Dette consolidée aux fins provinciales	9 461,7	9 272,8	8 942,4	8 397,0	8 485,8	8 418,7	8 004,7	7 656,2	7 408,5

**2.81** Au 31 mars 2008, la dette consolidée aux fins provinciales était de 2 053,2 millions de dollars de plus qu'au 31 mars 2000. Voilà qui pourrait déconcerter certains lecteurs des états financiers, car cela semble incompatible avec le fait que la dette nette est moins importante qu'il y a neuf ans. La principale explication réside dans le fonds d'amortissement de la province. Le tableau qui suit indique la valeur comptable du fonds d'amortissement de la province pour les neuf derniers exercices.



	(millions \$)								
	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000
Valeur comptable du fonds d'amortissement	4 161,9	3 968,2	3 984,0	3 773,8	3 716,2	3 543,0	3 358,8	3 130,2	2 925,5

**2.82** Donc, tandis que la dette consolidée aux fins provinciales a augmenté de 2 053,2 millions de dollars entre le 31 mars 2000 et le 31 mars 2008, 1 236,4 millions de dollars de ces emprunts ont été mis de côté dans le fonds d'amortissement de la province. En fait, la valeur de la dette consolidée aux fins provinciales moins le fonds d'amortissement a baissé pour la première fois en 2008, comme on peut le constater dans le tableau qui suit. La situation s'explique par des emprunts moins élevés qu'en 2007 combinés à un rendement stable des placements du fonds d'amortissement.

	(millions \$)								
	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000
Dette consolidée aux fins provinciales	9 461,7	9 272,8	8 942,4	8 397,0	8 485,8	8 418,7	8 004,7	7 656,2	7 408,5
Valeur comptable du fonds d'amortissement	4 161,9	3 968,2	3 984,0	3 773,8	3 716,2	3 543,0	3 358,8	3 130,2	2 925,5
Dette consolidée aux fins provinciales moins le fonds d'amortissement	5 299,8	5 304,6	4 958,4	4 623,2	4 769,6	4 875,7	4 645,9	4 526,0	4 483,0

**2.83** Les fonds acquis au moyen d'emprunts servent aussi à abaisser la dette au titre des régimes de retraite de la province. Comme l'indique le dernier tableau de la section sur la dette au titre des régimes de retraite, la province a versé des sommes considérables dans les régimes de retraite au cours des neuf derniers exercices.

### ***Immobilisations corporelles***

**2.84** Le tableau qui suit fournit un historique du solde des immobilisations corporelles pour les cinq derniers exercices.

	(millions \$)				
	2008	2007	2006	2005	2004
Immobilisations corporelles	6 212,2	5 645,5	5 518,9	5 404,0	5 294,9
Contributions reportées pour dépenses en capital	(818,3)	(680,2)	(659,8)	(657,3)	(644,9)
Investissements provinciaux dans les immobilisations corporelles	5 393,9	4 965,3	4 859,1	4 746,7	4 650,0

**2.85** Le tableau qui suit est une analyse des changements dans les contributions reportées pour dépenses en capital du gouvernement fédéral pour l'acquisition d'immobilisations corporelles au cours des quatre derniers exercices.

	(millions \$)			
	2008	2007	2006	2005
Solde d'ouverture	680,2	659,8	657,3	644,9
Fonds reçus pour acquérir des immobilisations corporelles	165,4	43,5	24,9	34,3
Amortissement des contributions reportées pour dépenses en capital	(27,1)	(23,1)	(22,4)	(21,9)
Solde de clôture	818,5	680,2	659,8	657,3

**2.86** Voici une analyse des changements dans le solde des immobilisations corporelles pour les quatre derniers exercices :

	(millions \$)			
	2008	2007	2006	2005
Solde d'ouverture	5 645,5	5 518,9	5 404,0	5 294,9
Acquisitions	820,0	365,0	342,2	326,7
Amortissement des immobilisations corporelles	(251,3)	(238,1)	(226,9)	(215,3)
Perte sur ventes d'immobilisations corporelles	(2,0)	(0,3)	(0,4)	(2,3)
Solde de clôture	6 212,2	5 645,5	5 518,9	5 404,0

**2.87** Le tableau qui suit présente les investissements annuels dans les immobilisations corporelles de 2005 à 2008. Il montre que la grande majorité de nos projets d'infrastructure ont été financés par le gouvernement provincial durant cette période. Cependant, le montant et le pourcentage des fonds provenant du gouvernement fédéral pour des projets d'infrastructure ont augmenté considérablement en 2008.

	(millions \$)			
	2008	2007	2006	2005
Investissements provinciaux	654,6	321,5	317,3	292,4
Investissements fédéraux	165,4	43,5	24,9	34,3
Total des investissements	820,0	365,0	342,2	326,7
Part provinciale du financement	79,8%	88,1%	92,7%	89,5%

### Dette nette

**2.88** La dette nette est une importante mesure de l'état des finances de la province.

**2.89** Depuis 2000, la dette nette a diminué de 111,7 millions de dollars. Le fait que la dette nette a augmenté durant l'exercice 2008 alors que la province a enregistré un excédent de 86,7 millions de dollars est déroutant. Il y a de nombreuses raisons pour expliquer une telle situation, mais la principale est l'augmentation des investissements dans les immobilisations corporelles. L'élément le plus important est le versement d'une somme de plus de 540 millions de dollars ayant trait au contrat de conception-construction de la Transcanadienne.

**2.90** Pour comprendre l'importance de la taille de notre dette nette, on peut la comparer à la dette nette de provinces ayant une population de taille similaire à celle du Nouveau-Brunswick. Dans ces tableaux, la dette nette provient des états financiers condensés vérifiés de chaque province, et les informations au sujet du PIB et de la population proviennent du site Web de Statistique Canada.

(millions \$)		
Dette nette	2008	2007
Saskatchewan	5 950	6 446
Nouveau-Brunswick	6 943	6 575
Manitoba	10 188	10 465
Nouvelle-Écosse	12 115	12 357

Dette nette par habitant	2008	2007
Saskatchewan	5 969 \$	6 528 \$
Nouveau-Brunswick	9 257 \$	8 769 \$
Manitoba	8 585 \$	8 880 \$
Nouvelle-Écosse	12 971 \$	13 216 \$

Dette nette en pourcentage du PIB	2008	2007
Saskatchewan	11,6 %	14,0 %
Manitoba	21,3 %	23,4 %
Nouveau-Brunswick	26,3 %	25,9 %
Nouvelle-Écosse	36,0 %	39,0 %

## Éléments communiqués dans les notes

**2.91** En vertu des normes comptables, il n'est pas obligatoire de signaler immédiatement certains événements économiques, bien que la plupart doivent être communiqués dans les notes afférentes aux états financiers. Le traitement comptable de ces éléments par la province est correct, mais les lecteurs des états financiers devraient savoir quels sont ces éléments. Les principaux éléments sont les suivants :

- Passif éventuel
- Engagements
- Fluctuations des devises étrangères
- Valeur marchande des placements du fonds d'amortissement.

### Passif éventuel

**2.92** La province a garanti certaines dettes d'entités externes. Les garanties pour les neuf derniers exercices, moins les provisions pour pertes constatées sont les suivantes :

	(millions \$)								
	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000
<i>Loi sur l'aménagement agricole</i>	0,6	0,6	0,4	0,4	0,1	0,2	0,2	0,9	0,8
<i>Loi sur le développement économique</i>	83,4	113,8	108,6	102,1	122,5	44,8	28,9	29,9	36,4
<i>Loi sur le développement de l'emploi</i>	4,4	4,5	4,5	3,9	5,3	4,3	3,6	2,0	2,3
<i>Loi sur le développement des pêches</i>	14,8	16,6	20,8	5,0	6,5	10,4	5,9	3,3	4,3
<i>Loi sur les mesures destinées à encourager l'élevage du bétail</i>	0,8	0,9	0,9	0,9	1,5	1,6	1,5	1,7	0,5
<i>Loi sur les foyers de soins</i>	8,1	8,7	9,4	10,3	10,6	10,6	10,7	10,6	11,0
Société d'assurance-dépôts des caisses populaires du Nouveau-Brunswick	2 816,5	2 800,0	2 700,0	2 600,0	2 500,0	2 300,0	2 100,0	1 900,0	1 800,0
Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick	569,5	560,1	496,1	466,6	421,4	386,7	366,9	350,9	346,2
Gestion provinciale Ltée	29,0	14,7	14,9	1,7	2,3	2,6	4,9	6,0	7,3
<i>Loi sur la Société de développement régional</i>	4,6	3,6	3,8	3,6	3,7	4,0	3,8	4,3	4,2
<i>Loi sur l'aide à la jeunesse</i>	-	-	-	209,1	186,8	168,2	136,6	107,9	-
Total partiel	3 531,7	3 523,5	3 359,4	3 403,6	3 260,7	2 933,4	2 663,0	2 417,5	2 213,0
Provision pour pertes	49,9	69,0	60,7	67,6	75,8	50,2	44,7	30,9	16,2
Passif éventuel des prêts garantis	3 481,8	3 454,5	3 298,7	3 336,0	3 184,9	2 883,2	2 618,3	2 386,6	2 196,8

**2.93** La baisse marquée de 2006 s'explique par la transformation des prêts aux étudiants de garanties en prêts en cours.

**2.94** En 2007, pour la première fois, la province a fait rapport de sa garantie des sommes déposées auprès des caisses populaires et des credit unions. Au 31 décembre 2007, le total des dépôts garantis se chiffrait à 2 893,1 millions de dollars. Étant donné l'importance du montant, le risque relié à la garantie doit être géré. La SADCPNB garantit le remboursement des dépôts dans les caisses populaires et les

credit unions du Nouveau-Brunswick. La SADCPNB est incluse dans l'entité comptable de la province au moyen de la méthode de consolidation. Avant 2006, un maximum de 100 000 \$ d'assurance s'appliquait à chaque compte; au 31 mars 2008, les comptes n'étaient assujettis à aucune limite maximale.

**2.95** La diminution en vertu de la Loi sur le développement économique est attribuable au paiement d'une garantie d'emprunt.

### Engagements

**2.96** Le tableau qui suit montre les engagements non réglés de la province pour les neuf derniers exercices.

Engagements	(millions \$)								
	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000
Contrats de location-exploitation	422,5	409,5	436,4	407,8	392,0	398,5	369,8	308,9	329,7
Dette à long terme des foyers de soins	169,2	121,5	111,8	84,4	84,8	86,3	81,0	78,6	68,2
Projets d'immobilisation autorisés	684,0	1 470,3	1 572,0	708,1	206,4	751,1	838,0	36,6	36,5

**2.97** La hausse importante dans les projets d'immobilisation autorisés en 2002 et en 2003 est attribuable aux projets d'immobilisation d'Énergie NB. La valeur des projets d'immobilisation autorisés a augmenté considérablement au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2006 et a diminué en 2008 en raison de l'achèvement de certains projets. La satisfaction de ces engagements fera pression sur la dette nette de la province. Les notes afférentes aux états financiers fournissent des détails sur la nature de ces importants engagements, mais aucune explication n'est présentée dans la discussion sur les résultats pour l'exercice qui accompagne les états financiers.

**2.98** Les engagements au titre des contrats de location-exploitation et les engagements au titre de la dette à long terme des foyers de soins ont constamment augmenté entre le 31 mars 2001 et le 31 mars 2006. La dette à long terme des foyers de soins a sensiblement augmenté, ce qui s'explique par les garanties consenties pour la construction de nouveaux établissements.

### Fluctuations des devises étrangères

**2.99** Les normes comptables permettent de répartir les fluctuations des devises étrangères sur la durée restante du titre de créance non remboursé. La comptabilité des devises étrangères est complexe, et la méthode utilisée pour reporter les changements dans la valeur peut sembler contraire à l'intuition. Pour constater les changements relatifs

aux devises étrangères, la dette impayée est réévaluée en fonction du taux de change en fin d'exercice, soit le 31 mars pour le Nouveau-Brunswick. Puis, une partie du changement est reportée comme une charge à passer lors d'exercices futurs, ce qui est fait en créant un compte pour les gains et pertes de change non matérialisés. Les gains de change non matérialisés sont comptabilisés dans le passif, et les pertes de change non matérialisées sont comptabilisées dans l'actif.

**2.100** Le tableau qui suit montre les gains et pertes de change non matérialisés de la province pour les neuf derniers exercices.

	(millions \$)								
	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000
Pertes (gains) de change non matérialisées	(87,7)	(48,9)	(48,7)	(39,9)	(22,8)	59,7	159,2	182,8	110,1

***Valeur marchande des placements du fonds d'amortissement***

**2.101** La province ne fournit pas la valeur marchande de ses placements du fonds d'amortissement dans ses états financiers condensés. Cependant, elle produit des états financiers distincts pour le fonds d'amortissement, lesquels indiquent la valeur marchande des placements du fonds d'amortissement. Ces états financiers sont compris dans le volume 2 des comptes publics de la province. Le tableau qui suit montre la valeur comptable et la valeur marchande de la part provinciale du fonds d'amortissement pour les exercices terminés le 31 mars 2000 jusqu'au 31 mars 2007.

	(millions \$)							
Fonds d'amortissement	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000
Valeur comptable - part provinciale	3 968,2	3 984,0	3 773,8	3 716,2	3 543,0	3 358,8	3 130,2	2 925,5
Valeur comptable - part d'Énergie NB	300,6	336,4	391,6	363,7	351,3	327,4	297,3	295,1
Valeur comptable totale	4 268,8	4 320,4	4 165,4	4 079,9	3 894,3	3 686,2	3 427,5	3 220,6
Valeur marchande	4 577,3	4 636,4	4 583,3	4 575,9	4 255,3	3 913,0	3 703,3	3 448,4
Dépassement de la valeur marchande sur la valeur comptable	308,5	316,0	417,9	496,0	361,0	226,8	275,8	227,8

**2.102** Le tableau montre que, au 31 mars 2007, le fonds d'amortissement avait une valeur marchande qui était passablement supérieure à la valeur comptable constatée.

## État des résultats

### Excédent

**2.103** Pour l'exercice terminé le 31 mars 2008, la province enregistre un excédent de 86,7 millions de dollars.

**2.104** Le tableau suivant montre l'excédent des cinq derniers exercices tel que constaté initialement et tel que retraité.

Excédent (déficit)	(millions \$)				
	2008	2007	2006	2005	2004
Tel que constaté initialement	86,7	236,8	243,6	242,2	(103,2)
Tel que retraité	86,7	236,8	235,0	233,7	(181,9)

### Variation de la dette nette

**2.105** Pour l'exercice terminé le 31 mars 2008, la province signale une augmentation de la dette nette de 367,8 millions de dollars.

### Recettes

**2.106** Dans le chapitre 3, nous signalons que les programmes provinciaux de remise font l'objet d'un traitement comptable incorrect. Ces programmes sont appliqués en réduction des recettes découlant de l'impôt sur le revenu des particuliers. En appliquant le traitement comptable approprié, les recettes découlant de l'impôt sur le revenu des particuliers seraient plus élevées, et le montant inscrit pour les charges augmenterait de 18,7 millions de dollars (11,0 millions de dollars en 2007). Cette déduction a une incidence sur plusieurs des tableaux suivants, c'est-à-dire ceux qui présentent les « recettes de provenance provinciale » et les « recettes découlant de l'impôt sur le revenu des particuliers ». Tandis que le montant des programmes de remise augmente, la présentation au net semble montrer que l'impôt augmente à un rythme plus lent. De plus, la présentation au net fait que le taux de croissance des charges semble plus faible qu'il ne l'est en réalité.

**2.107** Les principaux éléments des recettes que nous avons analysés sont les suivants :

- Recettes totales
- Recettes de provenance provinciale
- Taxes à la consommation
- Impôts sur le revenu
- Autres recettes provinciales
- Recettes de provenance fédérale

### Recettes totales

**2.108** Les recettes de provenance provinciale ont augmenté de 47,4 % depuis l'exercice terminé le 31 mars 2000, tandis que les recettes de provenance fédérale ont augmenté de 42,3 %. Le tableau

qui suit montre la part des recettes annuelles constituée par chaque source principale.

Recettes	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000
Provenance provinciale	63,0%	62,5%	62,1%	60,6%	64,8%	63,5%	61,2%	63,0%	62,2%
Provenance fédérale	37,0%	37,5%	37,9%	39,4%	35,2%	36,5%	38,8%	37,0%	37,8%

**2.109** On ne constate pas de variation importante dans la composition des recettes pour les neuf derniers exercices.

Recettes de provenance provinciale

**2.110** Le tableau qui suit compare les recettes de provenance provinciale au PIB.

	(millions \$)							
	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001
Recettes de provenance provinciale	4 384,7	4 153,5	3 922,4	3 621,1	3 526,2	3 329,7	3 214,5	3 067,8
PIB (PIB de l'année civile précédente)	26 410	25 346	24 190	23 534	22 366	21 169	20 684	20 085
Recettes de provenance provinciale en % du PIB	16,6%	16,4%	16,2%	15,4%	15,8%	15,7%	15,5%	15,3%
Croissance en % des recettes de provenance provinciale	5,6%	5,9%	8,3%	2,7%	5,9%	3,6%	4,8%	3,1%
Croissance en % du PIB	4,2%	4,8%	2,8%	5,2%	5,7%	2,3%	3,0%	5,5%

**2.111** Au cours de six des huit derniers exercices, les recettes de provenance provinciale ont augmenté à un rythme supérieur au taux de croissance du PIB. Il s'ensuit que, en 2008, les recettes de provenance provinciale constituent 16,6 % du PIB, comparativement à 15,3 % en 2001.

**2.112** Le tableau qui suit affiche les principales catégories de recettes de provenance provinciale et leur historique pour les neuf derniers exercices.

**2.113** Les cases ombragées indiquent que les recettes de la catégorie sont supérieures à celles de l'exercice précédent.



Recettes de provenance provinciale	(millions \$)								
	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000
Taxes à la consommation	1 119,1	1 169,2	1 161,4	1 059,3	1 139,5	1 050,1	913,7	889,6	824,1
Impôts fonciers	352,3	345,6	335,2	328,3	298,2	295,0	288,6	274,7	258,1
Impôts sur le revenu	1 642,7	1 512,9	1 224,4	1 176,1	1 065,6	1 051,5	1 092,1	1 091,9	1 045,2
Autres taxes et impôts	85,5	86,6	90,8	94,7	103,4	85,0	81,9	69,2	65,8
Licences et permis	114,5	109,7	106,7	96,9	99,8	98,2	96,5	102,0	100,3
Redevances	63,8	68,7	67,8	70,7	70,4	60,0	61,1	66,5	62,5
Revenus de placement	417,2	308,6	409,6	283,7	252,7	176,7	246,3	156,4	211,3
Autres recettes provinciales	358,9	320,4	302,1	290,1	275,9	271,9	205,0	197,4	203,3
Gains du fonds d'amortissement	230,7	231,8	226,4	221,6	222,5	243,0	230,9	220,0	203,7
Total	4 384,7	4 153,5	3 924,4	3 621,4	3 528,0	3 331,4	3 216,1	3 067,7	2 974,3

## Taxes à la consommation

**2.114** Le tableau qui suit fournit des détails sur les recettes provenant des taxes à la consommation pour les neuf derniers exercices.

Taxes à la consommation	(millions \$)								
	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000
Taxe sur l'essence et les carburants	198,1	215,2	232,1	239,7	234,9	222,1	184,3	186,5	185,5
Taxe de vente harmonisée	841,0	872,1	838,7	723,0	803,1	736,0	659,6	653,2	590,7
Taxe sur le tabac	79,9	81,9	90,5	96,5	101,4	91,9	69,7	49,8	47,8
Autres	0,1	-	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Total	1 119,1	1 169,2	1 161,4	1 059,3	1 139,5	1 050,1	913,7	889,6	824,1
Augmentation (diminution)	(50,1)	7,8	102,1	(80,2)	89,4	136,4	24,1	65,5	10,1
Augmentation (diminution) en pourcentage	(4,3 %)	0,7%	9,6%	(7,0 %)	8,5%	14,9%	2,7%	7,9%	1,2%
Total en pourcentage du PIB	4,3%	4,6%	4,8%	4,5%	5,1%	5,0%	4,4%	4,4%	4,3%

**2.115** Le ratio entre les recettes provenant de la taxe de vente harmonisée et le PIB pour les neuf derniers exercices est le suivant :

	(millions \$)								
	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000
Taxe de vente harmonisée	841,0	872,1	838,7	723,0	803,1	736,0	659,6	653,2	590,7
PIB (PIB de l'année civile précédente)	26 410	25 346	24 190	23 534	22 366	21 169	20 684	20 085	19 041
Ratio	3,2%	3,4%	3,5%	3,1%	3,6%	3,5%	3,2%	3,3%	3,1%

## Impôts sur le revenu

**2.116** Le tableau qui suit fournit les détails des recettes provenant des impôts sur le revenu pour les neuf derniers exercices.

	(millions \$)								
Impôts sur le revenu	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000
Impôts sur le revenu des sociétés	266,6	217,6	150,3	173,1	111,1	134,9	179,9	178,6	141,0
Taxe sur les minéraux métalliques	119,7	120,2	10,5	2,8	2,2	5,7	2,3	3,3	3,9
Impôt sur le revenu des particuliers	1 256,4	1 175,1	1 063,6	1 000,2	952,3	910,9	909,9	910,0	900,3
Total	1 642,7	1 512,9	1 224,4	1 176,1	1 065,6	1 051,5	1 092,1	1 091,9	1 045,2
Total en pourcentage du PIB (PIB de l'année civile précédente)	6,2%	6,0%	5,1%	5,0%	4,8%	5,0%	5,3%	5,4%	5,5%

**2.117** Le tableau qui suit compare l'impôt sur le revenu des sociétés à la composante du PIB constituée des bénéfices des sociétés avant impôts.

	(millions \$)								
	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000
Impôt sur le revenu des sociétés	266,6	217,6	150,3	173,1	111,1	134,9	179,9	178,6	141,0
Bénéfices des sociétés avant impôts (année civile précédente)	2 743	2 733	2 343	2 470	1 933	1 832	1 904	1 846	1 769
Pourcentage	9,7%	8,0%	6,4%	7,0%	5,7%	7,4%	9,4%	9,7%	8,0%

**2.118** Les hausses de pourcentage des impôts sur le revenu des particuliers au cours des huit derniers exercices sont les suivantes :

	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001
Impôt sur le revenu des particuliers	6,9%	10,5%	6,3%	5,0%	4,5%	0,1%	0,0%	1,1%

**2.119** Le tableau qui suit montre la croissance, au cours des huit dernières années civiles, du revenu personnel par habitant et de certaines composantes pertinentes du PIB de la province.

	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000
Augmentation du revenu par habitant	4,8%	4,0%	3,5%	4,7%	3,4%	2,5%	2,5%	4,8%
Augmentation de la composante revenu du travail du PIB	5,0%	4,2%	4,4%	4,8%	5,5%	4,3%	0,5%	6,1%
Augmentation de la composante travail, intérêts et entreprises non constituées du PIB	4,8%	4,1%	3,7%	4,3%	5,0%	2,4%	0,7%	5,5%

**2.120** Cela porte à confusion; en effet, alors que le revenu par habitant a augmenté à un rythme raisonnablement constant au cours des derniers exercices, les impôts sur le revenu des particuliers perçus par le gouvernement provincial ont augmenté davantage. Il est difficile de comprendre comment la croissance de l'impôt sur le revenu des particuliers peut dépasser la croissance de la composante revenu du travail du PIB. Cela demeure vrai même quand la croissance de la composante revenu du travail du PIB est ajoutée à la croissance de la composante intérêts et placements et au revenu des entreprises non constituées.

**2.121** Une analyse plus poussée de la source de recettes constituée de l'impôt sur le revenu des particuliers montre que les redressements affectés aux exercices antérieurs ont eu une incidence importante sur le montant des recettes inscrites, quel que soit l'exercice.

**2.122** Les éléments des recettes provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers au cours des huit derniers exercices sont les suivants :

Impôts sur le revenu des particuliers	(millions \$)							
	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001
Estimation de l'exercice en cours	1 221,6	1 097,3	1 029,6	979,2	939,1	903,6	881,2	893,5
Redressement affecté aux exercices antérieurs	34,8	77,8	34,0	21,1	13,2	7,4	28,7	17,4
Autres	-	-	-	(0,1)	-	(0,1)	-	(0,9)
Total	1 256,4	1 175,1	1 063,6	1 000,2	952,3	910,9	909,9	910,0

**2.123** Même après que l'incidence des redressements affectés aux exercices antérieurs est prise en compte, les augmentations des recettes provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers au cours des dernières années dépassent largement ce que les données économiques laissent entendre.

#### Autres recettes provinciales

**2.124** Le tableau qui suit fournit les détails de certaines autres recettes de provenance provinciale pour les neuf derniers exercices.

	(millions \$)								
	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000
Taxe sur les primes d'assurance	40,7	40,1	39,4	39,7	42,2	34,3	30,3	28,2	25,9
Taxe sur le capital des grandes sociétés	31,2	34,7	36,3	39,5	47,3	38,7	39,0	30,6	28,1
Permis - véhicules à moteur	91,5	89,3	86,3	76,2	73,7	74,0	74,0	76,0	73,7
Redevances - forêts	45,8	58,8	56,9	60,2	62,9	53,1	54,6	58,3	54,5
Recettes des loteries	117,0	113,0	111,2	118,1	116,7	109,1	89,2	89,7	86,3
Corporation financière d'électricité du N.-B.	104,5	18,7	131,6	7,8	(18,0)	(77,4)	19,0	(78,0)	17,0
Société des alcools du N.-B.	144,9	131,5	126,1	122,6	118,6	110,1	106,8	103,0	100,8
Gains du fonds d'amortissement	230,7	231,8	226,4	221,6	222,5	243,0	230,9	220,0	203,7

**2.125** Les taux de croissance annuels moyens de chacune des sources de recettes provinciales en question, à l'exception des recettes de la Corporation financière d'électricité du Nouveau-Brunswick, sont les suivants :

Source des recettes	Taux de croissance annuel moyen sur huit exercices
Taxe sur les primes d'assurance	6,1%
Taxe sur le capital des grandes sociétés	4,9%
Société des alcools du N.-B.	4,7%
Recettes des loteries	4,1%
Permis - véhicules à moteur	2,9%
Gains du fonds d'amortissement	1,7%
Redevances - forêts	(1,5%)

**2.126** Alors que la taxe sur le capital des grandes sociétés a connu durant huit ans un taux de croissance annuel de 4,9 %, ce taux a de fait baissé quatre exercices de suite.

Recettes de provenance fédérale

**2.127** Le tableau qui suit montre les principales catégories de recettes de provenance fédérale et leur historique pour les huit derniers exercices.

Recettes de provenance fédérale	(millions \$)							
	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001
Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux	737,4	706,9	696,3	607,3	545,2	498,9	494,9	404,0
Transfert visant la réforme des soins de santé	-	-	-	35,3	-	-	-	-
Paiements de péréquation	1 476,5	1 450,8	1 348,0	1 395,5	1 089,3	1 146,9	1 321,3	1 150,5
Autres subventions inconditionnelles	1,9	1,9	1,9	1,7	1,9	1,9	1,9	1,9
Subventions conditionnelles	334,7	304,6	324,3	292,8	259,9	243,8	200,6	194,8
Paiement de transition à l'harmonisation	-	-	-	-	-	-	-	34,0
Amortissement des contributions reportées	27,1	23,2	22,4	22,0	21,3	20,4	19,9	19,6
Total	2 577,6	2 487,4	2 392,9	2 354,6	1 917,6	1 911,9	2 038,6	1 804,8
Augmentation (diminution)	90,2	94,5	38,3	437,0	5,7	(126,7)	233,8	1 804,8
Augmentation (diminution) en pourcentage	3,6%	3,9%	1,6%	22,8%	0,3%	(6,2%)	13,0%	(0,4%)

**Charges**

**2.128** Les principaux éléments des charges que nous avons analysés sont les suivants :

- Charges totales
- Charges par ligne d'état financier

- Intérêts débiteurs
- Charges pour provisions
- Dépenses

## Charges totales

**2.129** La province a commencé à comptabiliser les immobilisations corporelles durant l'exercice terminé le 31 mars 2005, et elle a retraité les chiffres de 2004 pour tenir compte du changement. Cela signifie que l'état des résultats de la province présente maintenant les charges plutôt que les dépenses. Les comparaisons des charges sont possibles pour cinq exercices.

**2.130** Le tableau qui suit montre les charges de la province pour les cinq derniers exercices.

Charges	2008		2007		2006		2005		2004	
	millions \$	%	millions \$	%	millions \$	%	millions \$	%	millions \$	%
Éducation et formation	1 431,4	20,8	1 305,5	20,4	1 309,7	21,5	1 189,0	20,7	1 168,1	20,7
Santé	2 283,4	33,2	2 110,2	33,0	1 957,8	32,2	1 837,0	32,0	1 788,5	31,8
Développement social	903,4	13,2	818,0	12,8	769,6	12,7	724,7	12,7	710,9	12,6
Services de protection	187,2	2,7	233,8	3,6	161,3	2,7	151,3	2,6	145,3	2,6
Développement économique	229,2	3,4	205,6	3,2	181,2	3,1	183,6	3,2	167,0	3,0
Travail et emploi	119,1	1,7	120,4	1,9	117,4	1,9	117,5	2,0	121,5	2,2
Secteur des ressources	179,2	2,6	193,0	3,0	160,1	2,6	166,8	2,9	159,0	2,8
Transports	380,4	5,5	347,5	5,4	336,3	5,5	310,5	5,4	307,5	5,5
Gouvernement central	585,4	8,5	510,7	8,0	495,5	8,1	479,1	8,4	475,0	8,4
Service de la dette publique	576,9	8,4	559,4	8,7	591,4	9,7	580,9	10,1	582,9	10,4
Total	6 875,6	100,0	6 404,1	100,0	6 080,3	100,0	5 740,4	100,0	5 625,7	100,0

**2.131** Le tableau qui suit montre la croissance annuelle des charges de la province pour les quatre derniers exercices.

Charges	2008		2007		2006		2005	
	millions \$	%	millions \$	%	millions \$	%	millions \$	%
Éducation et formation	125,9	9,6	(4,2)	(0,3)	120,7	10,2	20,9	1,8
Santé	173,2	8,2	152,4	7,8	120,8	6,6	48,5	2,7
Développement social	85,4	10,4	48,4	6,3	44,9	6,1	13,8	1,9
Services de protection	(46,6)	(19,9)	72,5	44,9	10,0	6,6	6,0	4,1
Développement économique	23,6	11,5	24,4	13,5	(2,4)	(1,3)	16,6	9,9
Travail et emploi	(1,3)	(1,1)	3,0	2,6	(0,1)	(0,1)	(4,0)	(3,3)
Secteur des ressources	(13,8)	(7,2)	32,9	20,5	(6,7)	(4,0)	7,8	4,9
Transports	32,9	9,5	11,2	3,3	25,8	8,3	3,0	1,0
Gouvernement central	74,7	14,6	15,2	3,1	16,4	3,4	4,1	0,9
Service de la dette publique	17,5	3,1	(32,0)	(5,4)	10,5	1,8	(2,0)	(0,3)
Total	471,5	7,4	323,8	5,3	339,9	5,9	114,7	2,0
Taux de croissance du PIB		4,2		4,8		2,8		5,2

**2.132** L'importante augmentation des charges reliées aux services de protection en 2007 est principalement attribuable à l'affectation d'une somme de 60 millions de dollars à la stabilisation et au soutien des caisses populaires. L'estimation s'est avérée très conservatrice, car il a fallu au bout du compte seulement 40 millions de dollars. Le reste de la somme, soit 20 millions de dollars, a ensuite été comptabilisée à titre de recouvrement dans les recettes du gouvernement général.

**2.133** L'importante augmentation dans les charges reliées au secteur des ressources en 2007 est principalement attribuable à l'affectation d'une somme de 26,6 millions de dollars au nettoyage du port de Saint John.

**2.134** Depuis 2006, le taux de croissance des charges est plus élevé que le taux de croissance du PIB.

Charges par ligne d'état financier

**2.135** Le tableau qui suit contient une comparaison sur trois exercices des lignes d'état financier affichant les six charges les plus importantes pour l'exercice terminé le 31 mars 2008.

	2008		2007		2006	
	millions \$	%	millions \$	%	millions \$	%
Régies régionales de la santé	1 544,0	22,5	1 444,9	22,6	1 284,9	21,1
Éducation	896,4	13,0	850,4	13,3	817,0	13,4
Développement social	884,8	12,9	811,9	12,7	755,6	12,4
Santé et Mieux-être	672,4	9,8	603,3	9,4	615,6	10,1
Service de la dette publique	576,9	8,4	559,4	8,7	591,4	9,7
CESPM	274,0	4,0	215,8	3,4	258,5	4,2

**2.136** Il y a lieu d'observer dans le tableau qui précède que les régies régionales de la santé représentent 22,5 % de l'ensemble des charges de la province.

**2.137** L'augmentation des paiements versés à la Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes (CESPM) est attribuable aux paiements accélérés des subventions de fonctionnement. Un paiement de 100 millions de dollars qui n'avait pas besoin d'être fait durant l'exercice terminé le 31 mars 2008 a été versé aux universités.

#### Intérêts débiteurs

**2.138** Les notes afférentes aux états financiers fournissent des détails sur les frais de la dette. Le tableau qui suit offre une comparaison des neuf derniers exercices.



	(millions \$)								
	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000
Intérêts	744,6	732,4	737,1	749,8	758,8	791,2	809,7	843,2	825,8
Intérêts sur le contrat de location-acquisition - autoroute Fredericton-Moncton	54,3	55,4	56,5	57,5	58,1	55,8	22,5	0	0
Intérêts sur autres contrats de location-acquisition	2,1	2,2	2,2	2,3	2,3	2,4	2,4	2,5	2,5
Charges liées aux opérations de change	(16,7)	(30,8)	(7,8)	(21,7)	(40,3)	35,4	56,6	44,5	27,2
Amortissements des escomptes et des primes	8,1	7,3	7,4	7,1	7,4	7,9	7,5	7,9	7,6
Autres charges	1,9	2,1	1,7	1,9	2,1	3,3	1,8	1,2	8,5
Total partiel	794,3	768,6	797,1	796,9	788,4	896,0	900,5	899,3	871,6
Recouvrement d'intérêts - Corporation financière d'électricité	(217,4)	(209,2)	(205,7)	(216,0)	(205,5)	(235,1)	(248,7)	(262,0)	(260,9)
Service de la dette publique	576,9	559,4	591,4	580,9	582,9	660,9	651,8	637,3	610,7
Moins les gains du fonds d'amortissement	(230,7)	(231,8)	(226,4)	(221,6)	(222,5)	(243,0)	(230,9)	(220,0)	(203,7)
Total partiel	346,2	327,6	365,0	359,3	360,4	417,9	420,9	417,3	407,0
Intérêts imputés au titre des régimes de retraite	(9,1)	0,4	30,9	17,6	85,4	27,9	3,5	(53,6)	(9,1)
Intérêts sur les prêts aux étudiants	13,6	11,6	6,8	0	0	0	0	0	0
Total	350,7	339,6	402,7	376,9	445,8	445,8	424,4	363,7	397,9

**2.139** Le total partiel obtenu en soustrayant les gains du fonds d'amortissement du service de la dette publique est le meilleur indicateur des frais d'intérêt nets.

#### Charges pour provisions

**2.140** La province établit des provisions pour les prêts en cours, les garanties d'emprunt et autres pertes possibles. Les charges pour provisions des neuf derniers exercices sont les suivantes :

	(millions \$)								
	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000
Charges pour provisions	58,6	69,9	59,7	77,5	71,2	33,0	43,2	65,3	46,5

#### Dépenses

**2.141** Avant de commencer à comptabiliser les immobilisations corporelles à l'exercice terminé le 31 mars 2005, la province présentait les dépenses dans l'état des recettes et des dépenses. Selon une telle approche, le coût d'acquisition des immobilisations corporelles était inscrit à titre de dépense, et l'amortissement n'était pas constaté. Nous pouvons comparer les dépenses totales des six derniers exercices :

Dépenses	2008	2007	2006	2005	2004	2003
Dépenses (millions \$)	7 476,3	6 525,0	6 203,8	5 849,6	5 569,2	5 377,8
Augmentation (millions \$)	951,3	321,2	354,2	280,4	191,4	298,1
Augmentation en pourcentage	14,6%	5,2%	6,1%	5,0%	3,6%	5,9%

**2.142** Le tableau qui suit compare la croissance des dépenses avec la croissance du PIB et la croissance des recettes.

	2008	2007	2006	2005	2004	2003
<b>Croissance des dépenses</b>	14,6%	5,2%	6,1%	5,0%	3,6%	5,9%
Croissance du PIB (PIB de l'année civile précédente)	4,2%	4,8%	2,8%	5,2%	5,7%	2,3%
Croissance des recettes	4,8%	5,2%	5,7%	9,8%	3,9%	(0,2%)

**2.143** En 2008, la croissance des dépenses a été plus que la croissance du PIB et la croissance des recettes.